

# Entre époux

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 45

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221366>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à  
l'Agence de publicité Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES  
30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS,  
pour 1928, recevront ce journal  
**GRATUITEMENT**

dès ce jour au 31 décembre pro-  
chain, en s'adressant à l'Adminis-  
tration, 9, Pré-du-Mar-  
ché, Lausanne.



## DE L'AUTRE COTE DE LA SELLE

Un ami nous a communiqué, l'autre jour,  
un journal de médecine dans lequel se  
trouvait, entr'autres, un article intitulé:  
« L'hygiène des cardiaques ». Ce titre nous inté-  
ressait. Nous avons lu l'article.

Pauvres cardiaques ! S'ils suivent à la lettre les  
prescriptions du dit article, ils ne doivent plus  
trouver aucun plaisir à la vie. C'est un véritable  
esclavage. Mieux vaut encore laisser son cœur  
battre la campagne jusqu'à épuisement. La mort,  
en pareil cas, est une délivrance.

Sans doute, les affections cardiaques, comme  
du reste, toutes les maladies organiques, deman-  
dent une grande prudence, des précautions. Il est  
des sacrifices nécessaires auxquels il faut savoir  
consentir. Mais les médecins, eux-mêmes, ne di-  
sent-ils pas qu'en acceptant certains ménagements  
on peut vivre de longues années avec une mala-  
die de cœur.

Ménagements, soit ; mais il y a ménagements  
et ménagements. Il ne faut pourtant pas exagé-  
rer, passer de l'autre côté de la selle. C'est ce que  
fait, nous semble-t-il, l'auteur de l'article dont  
nous parlons.

Il faut s'observer sans relâche : en son « man-  
ger », en son « boire », dans sa façon de marcher,  
etc., etc. ; une véritable obsession. Ne recomman-  
de-t-on pas, par exemple, aux cardiaques d'éviter  
toute « montée », de toujours marcher sur ter-  
rain plat et lentement. Allez donc observer cette  
recommandation à Lausanne, où les « montées »  
égalent les « descentes » !

Il ne faut pourtant pas que les hygiénistes,  
sous prétexte de prolonger votre existence, vous  
rende celle-ci insupportable.

Oh ! nous savons bien qu'on nous répliquera :  
« Mais ne vaut-il pas mieux se résigner de bonne  
grâce à quelques restrictions, à quelques renoncements,  
plutôt que de risquer des souffrances, sus-  
ceptibles même d'une fin irréparable ? »

Sans doute, sachons consentir à certaines res-  
trictions, sachons renoncer à certains caprices, à  
certains plaisirs funestes à notre état particulier  
de santé ; mais, de grâce, n'exagérons pas. Res-  
tons dans des limites raisonnables consacrées par  
le simple bon sens. X.

L'amour rend .... — Mademoiselle Charlotte, le ma-  
tin, ma première pensée est toujours pour vous.

— Mais M. Charles, mon cousin, me dit aussi la  
même chose.

Et M. Charles de répondre avec emphase :

— Oui, mais moi je me lève deux heures avant lui !

Entre époux. — Et si je mourais, aurais-tu seule-  
ment de la peine ?

— Comment peux-tu en douter ? moi qui pleure  
pour un rien !



La légende suivante, en patois de Salvan, intéres-  
sera sûrement nos lecteurs. Nous la faisons suivre de  
la traduction, pour ceux à qui le patois du Valais of-  
frait quelques difficultés.

## L'APPARECHON DOEU DIABLOT

(Légende).

Le éret d'œuton. On dzouvéno dœu ve-  
lâzdo dé Grandzé sortivet on noué din  
l'espouer d'alla passa pèziblamin la  
veilla, à Salvan.

Arrêvo, œu Crettellet, ye l'aperchet à sa gau-  
tzet, dé coutet onna bochonno, onna masset nai-  
ret épouet qui bœudsévet tant ké, tantout chet  
défievet contret on pétiou arbro, tantout cha-  
croupichévet, tantout faset det drôlet det touer-  
zoulit.

Oeu même momin, la-lonna ye vint féret le  
dzo chu ché tableau dé fayet, est le dzouvéno det  
vié bel est bin det grous zonéts verts, rôzoz, det  
cornets monstrets, est onna barba dé plet magis-  
tralets.

Ye l'est lo diablot ! fé l'atro justo quand ye  
volet éterni : kpst !

A ché brouit, la fantouma nairt gallopet vito  
après l'homme ké partet é grands chauts tanket  
in Salvan, yo la kreyto :

« Ye yu lo diablot, ye yu lo diablot !

A chelœu cris det désolô, tot lo mondo det  
veni est det rirret d'œu pouro garçon ké l'éret  
tant impoueria.

Mais cha vouët l'avet on tel accent det vérité  
ye l'éret tant sincéro, tant convaincu, qu'à la fin  
on propoza det s'armâ det fousis, det chet rin-  
dret chu lo loua pô répondret à la pouta bétiet.

Onna dozanna det tzafiens l'éront devant. Ar-  
rêvayet à quatiet chinkanta mètrêts d'œu Cret-  
tellet, la bindâ charéret. Lo ché deiin diablot l'est  
itiet. Ye chimblet lé provoka.

On foua det salve l'est coumando, on pra, ta,  
ta, ta chet fé intendret, est la fantoumâ baliet  
bas.

On va tzapou dé coutet, todzo plet protzo, est  
la veyin pas bœudzét, ye veyion ket ? lo boc  
d'œu vélâzdo ké l'apparteniet piotamin œu  
dzou ké l'avet créyo !

\*\*\*

## L'apparition du diable.

C'était en automne. Un jeune homme du village des  
Granges sortait un soir dans l'espoir d'aller passer  
paisiblement la veillée à Salvan.

Arrivé au Crettellet, il aperçoit à sa gauche, près  
d'un buisson, une masse noire et mouvante qui, tan-  
tôt se dressait contre un arbuste, tantôt s'acroupis-  
sait, tantôt faisait de bizarres contorsions.

Au même instant, la lune vint éclairer de sa lu-  
mière blafarde, ce tableau féérique, et le jeune hom-  
me de voir distinctement de grands yeux brillants  
d'un vert rougeâtre, des cornes énormes, et une barbe  
des plus magistrales.

C'est le diable ! s'écria-t-il ; et pris soudain d'un  
accès d'éternité, il ne put retenir un bruyant :  
kpst !...

A cet appel, la masse noire d'accourir vers l'hom-  
me ; mais celui-ci, saisi de panique, de prendre les  
jambes à son cou, et d'arriver bientôt sur la place pu-  
blique en s'écriant à tue-tête :

— J'ai vu le diable, j'ai vu le diable !...

A ces cris effrayants, tout le monde d'accourir, et  
de se rir du pauvre garçon qu'on croyait victime  
d'une farce.

Mais sa voix avait un tel accent de vérité et de sin-  
cérité ; il semblait si bien convaincu, qu'à la fin, on  
proposa de s'armer de fusils, de se rendre sur les  
lieux pour répondre à l'audacieux. Une douzaine de  
chasseurs ouvraient la marche. Arrivée à quelque cin-  
quante mètres du Crettellet, la bande fit halte. Le  
soi-disant diable est là devant elle. Il semble narguer  
les arrivants.

Un feu de salve est aussitôt ordonné. Un crépité-  
ment de balles se fait entendre, et la masse noire  
roule sur le sol.

On s'en approche avec précaution ; on va plus près,  
encore, et comme elle ne bouge pas, on constate, ô  
surprise ! le bouc du village qui se trouvait apparte-  
nir au jeune homme qui avait donné l'alerte !

## D'OU VIENT LE MOT « PÉPIN » ?

Une dame, l'autre jour, raconte « Comœdia », a  
allait sortir. Elle se ravisa :

— J'oublie mon « pépin ».

Le monsieur qui l'accompagnait regarde dans  
le vestibule :

— Voici un petit parapluie mordoré à mail-  
loche d'ivoire...

— C'est cela... Merci !

— Pourquoi donnez-vous à ce joli parapluie  
le nom de « pépin » ?

— Ça vous choque ?

— Non pas. Mais savez-vous seulement d'où  
vient le mot « pépin » ?

— ?...

— Cherchez...

— Est-ce à cause du petit grain noir que l'on  
trouve au milieu des poires et des pommes ?

— Non.

— En souvenir de ce Pépin de Landen qui vi-  
vait, je crois, sous le roi Dagobert, dans le palais  
des Mérovingiens ?

— Vous êtes calée, mais ce n'est pas encore  
cela.

— En souvenir de Pépin d'Héristal ?

— Pas davantage.

— De Pépin le Bref ?

— Le parapluie n'est pas si vieux.

— C'est vrai. Ah ! je sais... c'est parce qu'il  
est droit comme ces jeunes arbres que l'on fait  
pousser dans une « pépinière » ?

— Ce serait plausible, mais ce n'est pas en-  
core cela... C'est en souvenir d'un épicier du nom  
de Pépin qui vivait sous Louis-Philippe. A tou-  
tes heures, en toutes saisons, en toutes circon-  
stances, il avait son parapluie sous le bras ; il l'avait  
même lorsqu'on lui trancha la tête sur l'échafaud,  
car il était complice de Fieschi, qui inventa la  
machine infernale...

— Diable !... Et d'où vient le surnom de « ri-  
flard » ?

— Ceci, je l'ignore.

Le monsieur va chercher...

Famille moderne. — Faites-moi l'aumône d'un  
franc, afin que je puisse rejoindre ma famille.

— Où est-elle donc, votre famille ?

— Au cinéma !